

COMPTE RENDU REUNION ITFE

Mercredi 20 octobre 2021 à 18h30 en visioconférence

PV adopté le 06/12/2021.

Présents : BOUILLARD Dominique - CORGNE Didier – HOUDBINE Michel - KNOCKAERT Jean-Christophe - LECOSSIER Jean-Noël – POISSENOT Alain - SILORET Anilda.

Absents : COLINEAU Tanguy – PICHON Stévan.

Assiste : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance).

Excusée : Marie MAZAN.

Michel ouvre la réunion à 18h30.

Qualiopi

L'audit s'est déroulé le 5 octobre dernier. Une journée longue mais qui s'est très bien passée, puisque tous les items de contrôle sont au vert, conformes aux attentes qualiopi. Le délai de réponse officielle est d'environ 1 mois. A priori, nous devrions être certifiés.

Un prochain contrôle de surveillance aura lieu dans 18 mois, puis un audit de renouvellement dans 3 ans.

De nouvelles habitudes de travail et de démarches devront être observées, conformément aux contraintes présentées

Michel remercie JC et Nathalie pour tout le travail effectué sur ce dossier.

JC ajoute l'importance que tous les acteurs de l'institut entrent dans la démarche de pratique professionnelle. Il va falloir faire des efforts pour garder la certification et être en mesure de montrer les preuves.

Tracer nos méthodes de travail.

Composition ITFE

Didier souhaite savoir quel statut il a au sein du Pôle de Direction ITFE.

Il convient de formaliser l'arrivée de Didier en tant que représentant du Comité Sarthe.

Lors du prochain Comité Directeur de la Ligue, la nouvelle composition du Pôle de Direction sera soumise à validation, afin d'officialiser ce nouveau Pôle.

Budget ITFE

Pas de budget prévisionnel 2022 à ce jour.

Un suivi mensuel pour chaque commission sera effectué d'ici peu. Stéphane MOREAU a préparé des documents plus lisibles pour chaque commission, intégrant les ressources humaines de fonctionnement.

Sur le pôle formation, on a une ligne budgétaire pour chaque formation et certification. Permettra de suivre l'équilibre financier de chaque formation.

Le salaire de JC sera valorisé, ainsi que le travail des bénévoles, afin de mettre en exergue le choix politique de la ligue sur la formation. Si la ligue souhaite soutenir le pôle formation, elle y accordera plus de recettes, et inversement. C'est principalement l'argent des licences qui fait fonctionner l'ITFE.

A chaque pôle de direction, un point sera fait systématiquement sur le budget.

Comme le précise JC, la ligue fonctionne en année civile sur son budget et non en année sportive. Il conviendra de faire nos analyses par formation, et par année sportive.

Point sur les RH

Les employeurs ont été sollicités cette année, toutes interventions confondues et pas seulement pour le pôle formation, d'où le retard de l'envoi du courrier.

70% des réponses reçues à ce jour.

Les équipes de formation sont en place.

Didier aimerait recevoir ce type de demande dès juin, afin de caler les plannings annuels des salariés.

- ➔ Les pratiques de ceux qui travaillent avec nous doivent évoluer. On est dépendant des coordonnateurs de formations qui nous communiquent leur équipe de formation parfois tardivement.
- ➔ On a fait le choix cette année de regrouper l'ensemble des demandes, afin de centraliser en un seul courrier toutes les sollicitations, ce qui a retardé cet envoi

Michel rappelle les contraintes de ce début de saison : notre volonté d'optimiser notre fonctionnement en un seul courrier, le dossier Qualiopi et le départ de David, ont fait que notre organisation a pris du retard. L'année prochaine, tout devrait rentrer dans l'ordre en temps et en heure.

Echanges de pratiques entre ITFE

On travaille surtout avec 2 ITFE : Bretagne et Centre Val de Loire, avec lesquels les échanges sont de nature différente.

Avec la Bretagne ➔ on collabore sur la certification des stagiaires en formation professionnelle. Nous identifions les membres du Jury.

Avec le Centre Val de Loire ➔ on étend notre catalogue de formation avec un certificat du Titre V « Former des Jeunes ». On rédige actuellement la note d'opportunité (pertinence d'ouvrir cette formation sur notre territoire). Une fois l'habilitation reçue par la fédération, les équipes de formations se mettront en place :

- les formateurs : Antony DENIAU (Pays de la Loire) et Jérôme AUCLERC (Centre Val de Loire),
- les responsables pédagogiques : Olivier WEBER (Centre Val de Loire) et JC (PDLL), pour la construction du ruban pédagogique.

Cette formation est déjà ouverte à l'inscription et visible sur les campus PDLL et Val de Loire.

Les formations se dérouleront principalement sur Angers et Orléans, lieux disposant du vivier d'équipes, de stagiaires et de structures d'accueil nécessaires au bon déroulement de la formation. Par le passé, l'ancienne formation fédérale équivalente (EIR) se déroulerait à Dunkerque sur 5 jours, puis sur les Pays de la Loire (Nantes ou Angers).

Jean-Noël précise l'importance de maintenir et développer cette pratique entre ITFE, permettant d'étoffer notre catalogue de formations.

JC a réalisé un audit des personnes potentiellement intéressées pour suivre cette formation, afin de recruter et faire émerger les personnes sur ces formations. 85 salariés sur le territoire ont été recensés, environ la moitié pourraient être intéressés par cette formation.

Les CTF et ADS des comités devront être des relais sur ces formations.

Avec l'IFFE ➔ le relai des formations qui nous sont communiquées. Les infos provenant de l'IFFE sont diffusées sur les mails des clubs, des comités, des ITFE... mais vont-elles réellement jusqu'aux personnes concernées ?

Jean-Noël s'interroge sur le taux de retour de ces diffusions, que l'on reçoit régulièrement. Les contenus sont intéressants mais souvent éloignés du besoin des clubs.

Didier précise également que ces formations semblent plutôt destinées aux PRO. Les clubs ne se sentent pas concernés.

D'où l'intérêt, comme le précise JC, de cibler les personnes. Nous devons cibler le public concerné et leur transférer l'info directement. On a intérêt à avoir des personnes qualifiées sur notre territoire.

Plan de Communication – ciblage des infos

A partir d'une extraction gest'hand sur « les techniciens des FDME », on constate que les techniciens sont très peu diplômés. L'exemple est pris à partir d'une extraction faire sur le Maine et Loire.

A partir de ce listing, on propose d'envoyer cet état aux clubs, afin de cibler les personnes qui pourraient se former et leur proposer une formation adaptée.

Le Maine et Loire procédera à cet envoi pour ses clubs. Un retour sera fait pour la prochaine réunion.

La méthode est extensible sur l'arbitrage, pour identifier les ressources, tels les « Accompagnateurs de JAJ » sur les Fdme.

C'est un travail intéressant, permettant d'obtenir une photographie de la réalité du terrain. Attendons les retours des clubs du Maine et Loire. Didier émet cependant des réserves sur les retours des clubs, l'envoi des mails n'étant pas toujours efficace. La structure technique et arbitrage du comité doit aussi venir en soutien et aller démarcher les clubs, en ciblant les urgences.

Il est indispensable que les techniciens des comités soient des relais, comme le confirme Michel.

Tout ce travail a été réalisé en 4h (extraction, mise en forme, ...). Ça vaut le coup d'investir du temps. La démarche : écrire au président de club pour présenter l'état de leurs RH et ensuite envoi du mail direct aux techniciens des clubs. L'accompagnement de tout niveau sera nécessaire pour atteindre nos objectifs.

JCK :

Les ETD ont aussi un intérêt à avoir ces données là qui permet de voir qui encadre les -12/-14. Vrai sujet pour le PPF, la détection des joueurs à faire entrer dans nos PPF. On peut les contacter directement via nos extractions.

JNL

Stratégie de communication : avoir la finesse de nos informations, cibler les personnes pour être efficace. Mettre une personne ressource pour gérer ça. La proximité avec les techniciens locaux est primordiale. Accompagner jusqu'au bout. Ne pas dissoudre nos infos. L'envoi de mails uniquement ne suffit pas et ne constitue pas à lui seul un plan de communication.

On a du travail sur la communication en général, ça se prépare en amont. Il faut générer des points de rencontre.

- Mettre en place un groupe de travail pour définir un plan de communication sur l'olympiade. Architecturer le plan de communication : mettre un alternant sur ce projet ?

Formation des dirigeants

En cours de finalisation sur les différents rubans pédagogiques.

Les formations de 2 x 20h ont été redécoupées en petits modules de 2h.

Nous sommes en recherche de l'équipe de formation pour ces modules. Sylvain FERCHAUD et Sébastien DECHAMPS sont coordonnateurs de ces formations.

Les dates sont quasiment toutes arrêtées, elles seront prochainement publiées sur campus pour ouvrir les inscriptions.

- Faire une publicité sur ces formations nouvelles sur nos sites, vers les clubs. Il faut réussir à mobiliser les personnes et connaître leur ressenti, savoir si ça correspond bien à leur demande. Formations à faire vivre dans les clubs. Peu de bénévoles en formation de dirigeants actuellement, il faut réussir à les mobiliser.

Questions diverses

☞ Didier : toujours pas de formation Beach en ligue ?

- C'est une compétence fédérale effectivement, elle n'est pas de notre ressort. Si on lance une formation, on ne pourra pas attribuer un diplôme, même si ces personnes ne cherchent pas forcément de qualification.

La commission territoriale Service aux clubs peut se pencher sur cette pratique pour faire découvrir la pratique et répertorier les éventuels besoins en formation.

Dans un premier temps, pour aider ceux qui sont en recherche d'informations, deux gros documents sont disponibles sur le site de la fédération.

Développer le 4x4 et le Beach pourrait peut-être amener de nouveaux bénévoles dans les clubs.

- Alain : faire un point sur les formations arbitrage : Accompagnateur Ecole d'Arbitrage et Accompagnateur Territorial
- *Accompagner Ecole Arbitrage* : les formations commenceront en novembre.
 - *Accompagnateurs territoriaux* : le financement de cette formation pose problème. On ne peut pas fonctionner sur le modèle de la formation « Animateur de formation » de la saison dernière, qui concernaient uniquement des salariés de clubs ou comités, ce qui permettait un financement par la formation professionnelle. Ici pour l'arbitrage, ce sont essentiellement des bénévoles. On doit trouver un financement pour faire vivre cette formation. Ces personnes rendront service à la ligue ensuite.
Ce financement représente environ 1 500 € et devra être pris en charge par la Ligue.

La CTA assurait cette formation auparavant et avait mis des moyens. Peut-être mutualiser les moyens...

Les personnes ne vont pas en formation pour faire plaisir à une CMCD, mais parce qu'il y a un besoin, même si on sait que c'est un levier certain pour lancer une formation. Le discours à tenir doit être basé sur la notion de besoin de se former. Profiter de la reprise pour relancer les formations.

C'est un travail régulier auprès des bénévoles. Il faut les convaincre que se former est bénéfique pour eux, leurs clubs. Ils ne viendront pas d'eux-mêmes, mais il faut les recruter donc être à leur contact direct.

Prochaine réunion du Pôle de Direction en visioconférence le **mercredi 8 décembre à 18h30**.

Clôture de la réunion à 20h15.

Michel HOUBINE
Élu Référent ITFE

